

Mars 2008

La crise politique et économique que l'Italie est en train de traverser est un signal alarmant qui concerne tous les Européens et il serait une grave erreur de la considérer simplement comme l'un des nombreux épisodes contradictoires et difficiles du parcours de ce pays, depuis plusieurs décennies, par rapport aux sociétés plus avancées. Elle n'est que l'aspect le plus éclatant de la régression générale de la situation européenne dont les racines plongent dans le fait que, malgré plus de cinquante années d'intégration, l'Europe reste divisée, impuissante et irresponsable.

La politique, confinée dans le cadre national, ne réussit pas à relever les défis posés par la nouvelle situation mondiale et n'est pas en mesure de garantir aux citoyens ni la sécurité, qui dépend de la puissance américaine dont les intérêts, depuis déjà des années, ne coïncident plus avec les intérêts européens, ni un avenir de progrès. Nos sociétés montrent des signes de décadence et de désagrégation et la crise évidente de la démocratie, tout en investissant en particulier des pays comme l'Italie, ou comme la Belgique, n'épargne pas non plus la France et l'Allemagne qui vivent avec une difficulté croissante le problème du consensus de l'opinion publique par rapport aux institutions et à leurs représentants. Et, ce qui est plus grave, la réponse que la politique cherche à donner à cette situation ne va pas dans le sens de se situer dans l'optique de créer un pouvoir européen souverain mais au contraire dans celle d'un retour à des formes, plus ou moins déclarées, de nationalisme. Même les pays fondateurs, de la collaboration desquels sont nées toutes les initiatives qui ont fait avancer le processus d'intégration européenne jusqu'à la création de la monnaie unique, se retrouvent aujourd'hui plus que jamais divisés et animés par des intérêts divergents. En témoignent, entre autres, les motifs croissants de tensions entre la France et l'Allemagne et le fait que les formules politiques par lesquelles, un temps, l'on identifiait des objectifs précis de développement de l'intégration européenne, sonnent aujourd'hui faux et apparaissent comme contradictoires. Il suffit de penser au terme même d'Union européenne, qui, dans les années soixante-dix et quatre-vingt, indiquait un objectif considéré comme synonyme d'union politique et qui à présent couvre, pour ce qui est des politiques les plus essentielles, une désunion d'Etats.

Tout cela pose sérieusement le problème de la survie même de l'Union, à moyen terme. Il s'agit d'un risque que les opinions publiques et les classes politiques des différents pays tendent à sous-évaluer car elles ne réalisent pas le rôle joué dans le passé par les facteurs mondiaux d'abord dans la création d'un cadre de paix et puis dans la garantie, d'une manière stable, de la sécurité nécessaire à la renaissance du continent. Sans la profonde communauté d'intérêts, dans le domaine économique et commercial, de la politique extérieure et militaire entre les deux rives de l'Atlantique et entre les politiques nationales des deux pays clés, la France et l'Allemagne, il n'aurait pas été possible de réaliser tout ce qui a été obtenu dans le sens de cette *ever closer union among the peoples of Europe*, qui n'a pas été inscrite par hasard dans les Traités de Rome.

Donc, espérer qu'à travers des réformes nationales, qu'elles concernent les constitutions ou les lois électorales, ou qu'elles s'attaquent au modèle social, on puisse dépasser les problèmes qui affligent aujourd'hui les Etats européens, constitue une illusion dangereuse. Non pas que ces réformes ne soient pas nécessaires pour essayer de répondre aux exigences posées par les grandes transformations économiques et sociales qui sont en cours, mais parce que, si elles sont réalisées dans un contexte purement national, elles seront inefficaces et ne pourront pas s'attaquer aux causes profondes des

crises, ni tenter de redonner de l'élan à la société avec un projet crédible pour l'avenir et elles se limiteront à une réaction de défense pour colmater les problèmes les plus urgents. C'est seulement en dépassant l'optique étroite du cadre national qu'on peut donc espérer guérir les maux des pays européens. Mais cela ne se produira pas tant qu'on ne prendra pas conscience du fait que l'époque des petits pas pour faire l'Europe est révolue et que, pour être concrète et crédible, la relance européenne devra sortir de la logique de la réforme des institutions de l'Union à vingt-sept et de la recherche du *consensus de tous* les Etats membres.

Ce n'est pas non plus le moment de promouvoir des coopérations renforcées dans des secteurs particuliers entre des Etats qui ont l'intention de conserver leur souveraineté nationale, ni de faire naître de nouveaux directoires qui aggraveraient les divisions à l'intérieur de l'Union. Il s'agit plutôt d'agir pour déplacer le cadre du pouvoir et de la lutte politique des nations à l'Europe à travers la création d'une nouvelle souveraineté européenne, basée sur le consensus des citoyens de tous les pays qui accepteront de s'unir en un nouvel Etat qui devra nécessairement avoir des caractéristiques fédérales. C'est dans cette optique que les forces politiques et sociales qui prennent à cœur le destin des pays respectifs, peuvent et doivent jouer un rôle important pour orienter le débat, pour le faire sortir de l'ambiguïté et pousser les gouvernements et les institutions nationales à des choix courageux. D'autre part, il apparaît toujours plus clairement qu'un tel rôle ne pourrait être joué que dans la mesure où on commencerait à dénoncer ouvertement l'hypocrisie dans laquelle les Européens vivent et qui consiste à considérer qu'un système de gouvernement européen est déjà fondé et qu'il s'agit donc simplement de le réformer. Il serait mortel de continuer à confondre, tantôt d'une manière sournoise pour maintenir les pouvoirs nationaux, tantôt d'une manière simplement inconsciente et superficielle, le système européen actuel, plus ou moins complexe et interdépendant mais bien ancré dans la coopération volontaire entre Etats dans le cadre des institutions de l'Union, avec un système étatique supranational effectif.

Pour conclure, le principal problème politique auquel les Européens sont aujourd'hui confrontés consiste à tenter de fonder un pouvoir *nouveau*, c'est à dire de créer un Etat fédéral qui, compte tenu des contradictions qui se manifestent dans une Europe à vingt-sept et plus, ne pourra naître au départ qu'entre un nombre limité d'Etats, à partir des fondateurs.

Même si le gouvernement italien qui se formera après les élections a de la peine, à cause de la situation d'urgence politique et économique dans laquelle se trouve l'Italie, à trouver la force et la crédibilité nécessaires pour jouer un rôle actif pour promouvoir (surtout à l'égard de la France et de l'Allemagne) un tel renversement de point de vue sur l'avenir de l'Europe, cela n'empêche pas que les forces politiques et l'opinion publique italiennes doivent s'appropriier au plus vite ce projet et se préparer à le soutenir chaque fois et partout, l'occasion se présentera pour le faire. S'il appartient en premier lieu à la France et à l'Allemagne de faire un geste nouveau dans cette direction, le devoir de l'Italie consiste à soutenir et à démontrer la nécessité et l'urgence d'un saut fédéral dans le processus d'intégration européenne.

Un rôle qui coïncide toujours davantage avec l'engagement de relancer la construction européenne sur des bases démocratiques à travers la convocation d'une assemblée constituante, élue dans les pays qui auront souscrit et ratifié un pacte pour donner le jour à une union fédérale, avec le mandat de rédiger la constitution de l'Etat fédéral européen naissant, ouvert à ceux qui voudront y adhérer. Le reste n'est malheureusement que de la rhétorique européiste qui ne sauvera pas nos Etats du déclin.

Publius

Sous les auspices de la Fondation Mario et Valeria Albertini

Editrice EDIF, via Volta, 5 - I-27100 Pavia - E-mail: publius@euraction.org
Direttore responsabile Elio Cannillo - Autorizzazione Tribunale di Pavia n. 576 del 9 settembre 2002
Stampatore PIME SRL, Pavia - Poste Italiane s.p.a., Spedizione in Abbonamento Postale D.L. 353/2003
(conv. in L. 27/02/2004 n. 46) art. 1, comma 2, DCB Pavia
www.euraction.org